

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-septième session

Rome, 19-20 avril 2006

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION SUR LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION

1. Le présent rapport rend compte des délibérations du comité de l'évaluation à sa quarante-troisième session tenue le 7 avril 2006. Tous les membres du comité, à l'exception de l'Irlande et du Nigéria, ont participé à la session. Des représentants de la Chine, de la France, du Mali, de la Norvège, de la Suède et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord étaient également présents en qualité d'observateurs. Divers fonctionnaires du FIDA ont assisté à la réunion, au nombre desquels le Président adjoint, Département gestion des programmes (PMD); le directeur du Bureau de l'évaluation (OE); et le directeur de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord (PN). Quatre points ont été examinés: i) le rapport sur la performance du portefeuille, accompagné des observations d'OE; ii) l'évaluation du Projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès, au Maroc; iii) l'examen des modes opératoires du Fonds; et iv) autres questions.

2. **Rapport sur la performance du portefeuille et observations du Bureau de l'évaluation.** Le comité a débattu du rapport sur la performance du portefeuille en 2005 présenté par PMD ainsi que des observations formulées par OE à ce sujet. Dans sa présentation du rapport, le Président adjoint, PMD, a récapitulé les éléments marquants concernant la performance du portefeuille en 2005 et les changements apportés au rapport. Le directeur d'OE a souligné l'importance du rapport en tant qu'instrument de gestion et les améliorations qu'il contient par rapport à la version de l'année précédente. Le directeur adjoint d'OE a passé en revue les observations formulées par OE.

3. Le Comité de l'évaluation a constaté une nette amélioration de la qualité du document par rapport à celui de l'année précédente, de sa couverture et de son utilité. PMD et OE ont informé les participants de la mise en place d'un processus d'apprentissage continu visant à valoriser de plus en plus le rapport en tant qu'instrument de gestion pour le FIDA et de compte rendu au Conseil d'administration et au Comité de l'évaluation.

4. Le Comité de l'évaluation partageait l'avis d'OE selon lequel il était nécessaire que le rapport offre une analyse plus approfondie dans certains domaines. Plus précisément, les membres du comité ont souhaité que les futurs rapports fournissent: i) des explications plus complètes sur la performance dans les domaines de première importance; ii) des données supplémentaires sur l'impact; et iii) un exposé plus détaillé des mesures prises par la direction pour faire face à certains aspects critiques du portefeuille.

5. Outre ce qui précède, le comité a formulé un certain nombre d'observations et de remarques sur les conclusions relatives aux partenariats, au ciblage et à la problématique hommes-femmes. S'agissant des partenariats, le comité a jugé nécessaire que le FIDA élabore des directives en vue du renforcement des partenariats qui serviraient de référence aux équipes de gestion du programme de pays et à d'autres. En ce qui concerne le ciblage, le comité a noté qu'il fallait arrêter une position commune sur la composition des principaux groupes cibles du Fonds, à inclure dans la future stratégie de ciblage qui serait présentée au Conseil d'administration en septembre. La création d'institutions de base et la mise en place de processus appropriés contribuaient à la formation du capital social et à la responsabilisation, en particulier des femmes. Il en résultait des effets directs sur la subsistance. Le comité a noté que le fait d'encourager un changement des comportements à l'échelon sociétal permettait de créer un environnement propice au changement institutionnel, et a souligné qu'il fallait poursuivre les efforts sur cette voie.

6. En outre, le comité a insisté sur la nécessité de veiller à ce que les activités du Fonds soient fermement ancrées dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté rurale. Il fallait aussi fixer des objectifs réalistes en ce qui concerne le rôle du FIDA dans la concertation sur les politiques au niveau national. Il était important à cet égard de rassembler des informations sur les expériences locales et de mettre à profit ces dernières dans le cadre de la réflexion sur les politiques à un plus haut niveau. Cela visait en particulier les pays à revenu intermédiaire, dans lesquels il apparaît nécessaire de réorienter les stratégies. Par ailleurs, le comité a indiqué que le rapport pourrait à l'avenir exposer à grands traits la façon dont le FIDA entend intervenir dans le processus plus large de la réforme en cours des Nations Unies. Enfin, tout en reconnaissant le rôle crucial des gouvernements, le comité a rappelé l'importance d'associer de manière appropriée les organisations non gouvernementales et les autres mouvements de la société civile, y compris le secteur privé, au processus de développement.

7. Le Président adjoint, PMD a fourni des compléments d'information et des précisions sur certains des principaux points soulevés parmi lesquels le fait, relevé par certains membres du Comité de l'évaluation, que la préparation du rapport sur la performance du portefeuille réclame des contributions très variées et beaucoup d'efforts. Il a souligné à propos du ciblage que, s'il était nécessaire d'arrêter une position institutionnelle, il était également important de faire participer le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration au débat. Il se ralliait à l'idée que les partenariats étaient fondamentaux pour le FIDA, ces derniers étant d'ailleurs les fondations sur lesquelles reposait le nouveau modèle opérationnel. À cet égard, il a donné l'assurance aux participants que le FIDA prévoyait effectivement de renforcer les partenariats stratégiques dans le cadre du plan d'action. Le Président adjoint a réaffirmé l'objectif du FIDA consistant à promouvoir des politiques favorables aux pauvres et son engagement à participer, selon qu'il convient, aux initiatives de coordination des donateurs et aux processus nationaux de formulation des politiques. Il a fait observer à ce propos que le programme de dons était de plus en plus utilement mis à profit pour réaliser les objectifs du FIDA en matière de politiques. Entre autres choses, l'administrateur principal de portefeuille, PMD, a fait remarquer que l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les opérations financées par le FIDA recevait l'attention voulue. Il a évoqué notamment l'introduction récente d'indicateurs spécifiques et plus stricts qui permettront au FIDA de mieux cerner l'impact au sens large sur les femmes, par exemple dans la prise de décisions à l'échelle du ménage et de la communauté. Il a signalé en outre que 80% environ des informations obtenues grâce au Système de gestion des résultats et de l'impact contenaient des données ventilées par sexe, ce qui fait que les réalisations du Fonds dans ce domaine étaient très positives.

8. **Évaluation du projet au Maroc.** OE a brièvement présenté l'évaluation terminale du Projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès et a mis en relief les principales constatations et recommandations qui en découlent. Le comité a souligné que cette évaluation était importante eu égard à la grande envergure du projet, mais aussi parce qu'elle serait une source utile d'informations et de données factuelles dans la perspective de l'évaluation du programme de pays du Maroc. Le comité s'est également félicité de la qualité de l'analyse et a exprimé son accord général avec les conclusions et les recommandations du rapport.

9. Le comité a convenu que la conception du projet était globalement conforme aux grandes stratégies sectorielles du pays en vue de la réduction de la pauvreté rurale et aux objectifs généraux du FIDA tels qu'énoncés dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP). Les participants ont reconnu que l'exécution du projet avançait très bien, ce qui est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un projet de développement de zone complexe et à composantes multiples. Le comité s'est félicité de l'impact positif du projet sur les actifs des ménages, les possibilités de création de revenus, le capital social, la baisse de la charge de travail pour aller chercher de l'eau et l'entretien des petites infrastructures.

10. Le comité a noté qu'il faudrait assurer dans de futurs projets une intégration encore plus étroite entre les diverses composantes. Les participants ont également fait part de leur préoccupation face aux menaces existantes qui pèsent sur la durabilité du projet, et ont insisté sur l'importance d'élaborer une stratégie de retrait aux premiers stades du projet. En réponse à une question du comité, OE a précisé que les enseignements tirés et les recommandations figurant dans le rapport d'évaluation terminale étaient destinés à la fois au Gouvernement marocain et au FIDA car ils pourraient être utiles à la conception et à la mise en œuvre d'opérations analogues, en cours ou futures, dans le pays. Comme indiqué dans le rapport d'évaluation, le comité a noté l'insuffisance de la supervision du projet par le Fonds arabe pour le développement économique et social et s'est interrogé sur la façon dont le FIDA remédiait à ce problème critique.

11. La directrice de PN s'est déclarée satisfaite de la qualité et du processus de l'évaluation dans son ensemble, et elle a fait remarquer que PN tirerait parti des enseignements tirés pour le programme au Maroc, mais aussi dans toute la région. Par ailleurs, le projet était une réussite et le gouvernement souhaitait vivement lancer une deuxième phase, mais PN a décidé d'attendre la fin de la préparation du nouveau COSOP du Maroc pour prendre une décision. Elle a expliqué entre autres choses qu'il y avait eu d'importantes consultations entre PN et le Fonds arabe en décembre 2005 afin de faire un point sur le partenariat entre ce dernier et le FIDA. Étant donné que la supervision de projet n'est pas un point fort du Fonds arabe, il a été décidé que la collaboration porterait davantage à l'avenir sur les cofinancements, le partage des connaissances, etc.

12. **Examen des modes opératoires du Fonds.** Après avoir entendu la présentation de ce point par le représentant de la Suisse, le comité a discuté de la faisabilité d'un examen des modes opératoires mis au point par la direction du FIDA. Tout en reconnaissant qu'il était important de débattre des modes opératoires en vue d'améliorer l'activité du FIDA, le comité a signalé qu'il faudrait resituer toute discussion sur tel ou tel aspect des procédures dans le cadre de la transformation des modes opératoires du FIDA, et en particulier du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement.

13. **Autres questions.** Au titre de ce point de l'ordre du jour, le directeur d'OE a fourni au Comité des informations sur trois sujets spécifiques, à savoir: i) l'évaluation du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, et ses implications pour

le Comité de l'évaluation et pour le Bureau de l'évaluation; ii) l'examen par les pairs de la performance de la fonction d'évaluation centrale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); et iii) l'harmonisation des systèmes d'auto-évaluation et d'évaluation indépendante au FIDA.

14. Sur le premier point, le comité a discuté des implications du Plan d'action pour son programme de travail provisoire de 2006. Il a décidé d'allonger la durée de ses sessions prévues aux mois de septembre et de décembre 2006 afin de ménager aux membres le temps nécessaire pour examiner et mettre au débat les notes d'évaluation d'OE sur les résultats du Plan d'action qu'aura produits la direction du FIDA en vue de leur présentation au Conseil d'administration cette année. La rédaction des notes d'évaluation en 2006, qui n'est pas inscrite au programme de travail d'OE, fait qu'il faudra légèrement repousser la réalisation de deux évaluations de programme de pays, qui seront néanmoins achevées toutes les deux comme prévu en 2007. Toujours sur ce point, le comité a noté que la direction du FIDA se demandait si la note d'évaluation proposée qui contiendra les observations d'OE relatives au rapport annuel de la direction sur l'état d'avancement de l'application du Plan d'action n'était pas plutôt une mesure de supervision pouvant être confiée à la direction du FIDA.

15. S'agissant de l'examen par les pairs de la performance de la fonction d'évaluation centrale du PNUD, le directeur d'OE a fourni des informations sur cette initiative sachant qu'il a été l'un des cinq examinateurs extérieurs qui ont cherché à apprécier l'indépendance de la fonction d'évaluation du PNUD. Des exemplaires du rapport de l'examen par les pairs ont été remis au comité, qui a félicité le directeur d'OE pour sa contribution à cet important exercice.

16. Le directeur d'OE a ensuite informé le comité qu'OE et PMD avaient signé le 7 avril 2006 un accord relatif à l'harmonisation des systèmes d'auto-évaluation et d'évaluation indépendante du FIDA, dont un exemplaire a été distribué aux participants. L'accord permettra entre autres choses de veiller à ce que les systèmes d'auto-évaluation et d'évaluation indépendante produisent des informations comparables, à l'intention de la direction et du Conseil d'administration du FIDA. L'harmonisation concerne principalement: i) les critères d'appréciation; ii) les barèmes de notation; et iii) le calendrier des rapports.

17. Outre ce qui précède, le représentant du Mexique a transmis les remerciements de son gouvernement au Comité de l'évaluation qui s'est récemment rendu au Mexique dans le cadre de sa visite de terrain, du 6 au 10 mars 2006. Il a également salué au nom des autorités mexicaines le travail admirable accompli par OE pour organiser la visite du comité dans son pays et en assurer la réussite.

18. Dans sa conclusion, le Président a fait observer que c'était la dernière session du comité dans sa composition actuelle: de nouveaux membres seraient choisis à la quatre-vingt-septième session du Conseil d'administration parmi les membres du Conseil d'administration ayant été élus par le Conseil des gouverneurs en février. Il a exprimé sa profonde gratitude à tous les membres du comité pour leur utile contribution au travail du comité ces trois dernières années. Il a également salué, au nom du Comité de l'évaluation, la qualité de l'appui fourni par OE et PMD aux membres sortants à tous les niveaux.

19. Enfin, le Conseil est invité à prendre note des questions soulevées et à adopter les recommandations du comité telles qu'elles sont énoncées dans le présent rapport.

